

Théodore de Bèze ▶ Exposition historique et commémorative à Genève ▶ La Réforme et les monarchomaques.

DOSSIER RÉALISÉ PAR CLAIRE BERNOLE ET LOUIS FRAYSSE

Infatigable réformateur

COMMÉMORATION. Il y a 500 ans naissait Théodore de Bèze. Qu'est-ce qui a fait de cet homme une grande figure du protestantisme ? Le Musée international de la Réforme, à Genève, nous met sur la piste avec l'exposition qui lui est consacrée.

Théodore de Bèze adhère à la Réforme en 1548. L'histoire le consacrera comme l'un des principaux réformateurs. À l'occasion du 500^e anniversaire de sa naissance, le 24 juin 1519, l'Assemblée du Désert reviendra, ce dimanche 1^{er} septembre, sur sa place dans la mémoire protestante. Aussi, le Musée international de la Réforme (MIR), à Genève, lui réserve une exposition inédite.

« Nous avons cherché à faire ressortir les points significatifs de son parcours et à mettre en valeur une grande diversité d'œuvres », décrit Gabriel de Montmolin. Le directeur du MIR ajoute : « De plus, sa personnalité peut, bien sûr, intéresser notre public français. »

Un exil suisse

Théodore de Bèze, érudit polyvalent, théologien, diplomate et humaniste français doit vraisemblablement son rapprochement au protestantisme grâce à Melchior Wolmar (1497-1560). Ce précepteur, qui l'a formé de 7 à 15 ans, et auquel il est resté attaché par une vive estime, l'a certainement influencé. Or, dès lors que le jeune homme opte pour les idées de la Réforme, il doit quitter Paris et le royaume de France. « Il sait que ce choix implique de renoncer à ses biens et qu'il risque une condamnation à mort », relate Béatrice Nicollier, commissaire de l'exposition et spécialiste de son œuvre. Théodore de Bèze s'installe à Genève.

Une jeune fille dont on sait peu de choses, Claudine Denosse, l'accompagne dans son exil. Dès son arrivée dans cette cité indépendante, le couple se marie. Jean Calvin (1509-1564) célèbre leur union qui sera heureuse

jusqu'à la mort de Claudine, quarante ans plus tard. Théodore de Bèze épouse alors une veuve italienne, Catharina del Piano. Il restera sans descendance.

Quand il arrive à Genève, la future grande figure du protestantisme doit gagner sa vie. Certes, Théodore de Bèze a reçu une éducation exigeante et approfondie, avec, notamment, des études de droit, à Bourges. Sa famille, issue de la petite noblesse de la ville de Vézelay (Yonne), espérait d'ailleurs le voir embrasser une carrière à la cour du roi de France ou au Parlement. Mais le jeune homme ne voulait pas de ce genre de charges.

« La cène est au centre des débats au XVI^e siècle, tandis que le siècle suivant se préoccupera de la grâce »

De son passage à Paris, où il vécut une jeunesse oisive et cultivée durant quelques années, il ne reste qu'un recueil de poèmes. « En dehors de ce travail, qui lui vaut tout de même la reconnaissance de ses pairs, le jeune homme a peu d'expérience », commente Béatrice Nicollier.

C'est ainsi qu'il accepte d'être professeur de grec à Lausanne, dans l'une des premières universités protestantes. Il en deviendra le recteur et restera dix ans dans cette ville. Puis en 1558, un conflit avec les autorités locales au sujet de l'ingérence de l'État dans les affaires religieuses le pousse à revenir à Genève. Il y enseigne, exerce en tant que pasteur et surtout, prend le relais de Jean Calvin dans les controverses théologiques.

L'homme s'impose, peu à peu, comme une personne de référence au sein du protestantisme. Il voyage en France, en Suisse et en Allemagne pour diffuser et défendre les idées de la Réforme. Les Églises françaises font appel à lui lorsque des décisions sont à prendre. C'est encore lui qui, en 1571, préside le synode national des Églises réformées à La Rochelle, où est ratifiée la première confession de foi de cette branche du protestantisme.

« Sur le plan théologique, il prend la suite de Calvin, mais il n'est pas son simple successeur, souligne Béatrice Nicollier. Il a une envergure considérable. Si bien qu'on peut affirmer que

deux personnages ont défendu le protestantisme réformé depuis Genève. »

Les controverses avec les catholiques sont, bien sûr, présentes, mais loin d'être les plus importantes.

« C'est avec les luthériens

que les débats sont les plus serrés, précise la commissaire de l'exposition. On l'oublie trop souvent. » Ils donneront lieu à 18 volumes rédigés par Théodore de Bèze ! Leur conception de la Cène fait passer les réformés (aux côtés d'autres mouvements comme les anabaptistes ou les méthodistes) pour des hérétiques aux yeux des luthériens. Théodore de Bèze s'emploie donc à argumenter.

Il n'est pas étonnant de le retrouver au colloque de Poissy (Yvelines), en 1561. Devant un royaume divisé et en vue de maintenir la paix religieuse en France, Catherine de Médicis (1519-1589) organise une rencontre entre 46 prélats catholiques, 12 ministres du culte protestant et une quarantaine de théologiens. « C'est le climax des huguenots en France. Alors

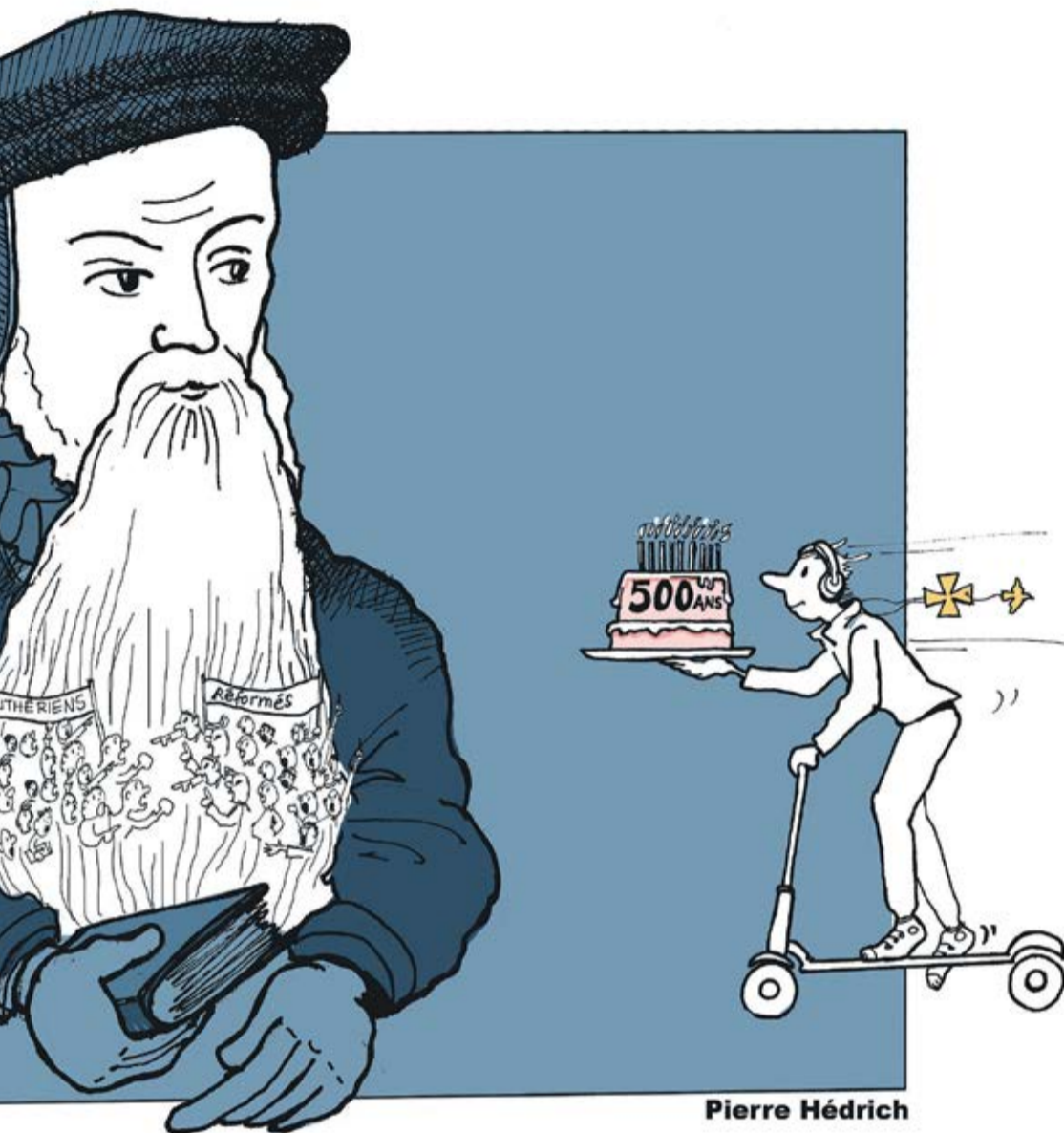
qu'ils sont considérés comme hérétiques et n'ont aucune existence légitime, voilà qu'ils peuvent défendre leurs idées ! », résume Béatrice Nicollier.

Théodore de Bèze est reçu partout, saisissant toute occasion pour expliquer la doctrine réformée. Mais sa position sur la nature de l'eucharistie (le pain et le vin sont, selon lui, aussi éloignés du corps et du sang du Christ que le ciel l'est de la terre) soulève un scandale qui met fin à toute possibilité de dialogue. La commissaire de l'exposition le rappelle : « La cène est au centre des débats au XVI^e siècle, tandis que le siècle suivant se préoccupera plutôt de la grâce. » Finalement, le colloque de Poissy est un échec. Jean Calvin meurt quelques années plus tard, laissant Théodore de Bèze poursuivre, sans lui, une œuvre foisonnante.

Ami d'Henri IV

Heureusement, l'homme est d'une vigoureuse constitution. N'a-t-il pas survécu à la peste qui l'a gravement touché dans sa jeunesse ? Finalement, sa vie, dédiée au travail, prend fin à 86 ans. Et selon des témoignages, il montait encore à cheval à 80 ans. L'épisode de sa rencontre avec Henri IV l'atteste. Après leur entrevue, le monarque proposa au vieillard de le faire raccompagner dans son carrosse. Mais Théodore de Bèze,





Pierre Hédrich

probablement soucieux d'éviter des connivences qui auraient pu être mal interprétées, déclina la proposition et rentra chez lui à cheval.

Pourtant, il aura entretenu avec Henri IV, dont la conversion au catholicisme le déçut, une relation chaleureuse. En témoigne une lettre du roi, le remerciant de rester bienveillant à son égard. « C'est un très beau document, avec une calligraphie magnifique et très lisible », insiste Gabriel de Montmollin. Les visiteurs peuvent admirer cette archive exceptionnelle, issue d'une collection privée, dans le cadre de l'exposition.

Indépendance de pensée

Théodore de Bèze, dont l'indépendance de pensée ne semble être égalée que par sa fermeté, en vient cependant à élaborer, dans son *Droit des magistrats*, une thèse inédite et audacieuse : la possibilité d'insurrection à l'encontre des autorités en place. Tout s'explique : nous sommes après la Saint-Barthélemy qui s'est déroulée le 24 août 1572.

Bien que la foi protestante se soit toujours très bien accommodé de la loyauté envers le roi, comment pas ne pas réagir quand celui-ci massacre (ou laisse massacrer) ses sujets ? Cet essai de philosophie politique marquera son temps. Théodore de Bèze laisse derrière lui plus

d'une centaine d'ouvrages, dont la traduction de psaumes – il reprend le travail de Clément Marot (1496-1544) – et une traduction du Nouveau Testament. Quatre éditions paraîtront, signe de son travail incessant, jamais considéré comme abouti. « C'est une des grandes leçons que nous pouvons tirer de sa vie. Le fait que rien ne soit acquis maintient Théodore de Bèze dans une dynamique admirable jusqu'à la fin de sa vie », pointe Gabriel de Montmollin. Et le directeur du MIR sourit en évoquant un schéma, spectaculaire par sa complexité, dans lequel Théodore de Bèze explique la doctrine de la prédestination : « *Ce voyage au XVI^e siècle a une part d'exotisme.* »

Le fait est, comme le souligne Béatrice Nicollier, les activités multiples de Théodore de Bèze auront toutes été tournées vers le protestantisme, et restent indissociables de sa volonté de défendre la Réforme. ■

CLAIRE BERNOLE

EXPOSITION

► Visages de Théodore de Bèze, 1519-1605,

jusqu'au 27 octobre, au Musée international de la Réforme.

Horaires et informations sur : musee-reforme.ch

1. *Les Protestants dans la France moderne* Hugues Daussy, Didier Boisson, Belin, 2006, 352 p., 23,85 €.

HISTOIRE. Avec François Hotman et Philippe Duplessis-Mornay, Théodore de Bèze fut l'un des principaux théoriciens de la pensée politique huguenote au XVI^e siècle.

Théodore de Bèze et les monarchomaques

Théodore de Bèze a 52 ans lorsque survient le massacre de Wassy. Le dimanche 1^{er} mars 1562, les cavaliers du duc de Guise exécutent plusieurs dizaines de réformés qui célèbrent leur culte dans une grange. Cette tuerie est le premier d'une série d'événements qui mènera à la première guerre de religion entre catholiques et protestants du royaume de France. Sept autres suivront jusqu'à l'édit de Nantes, signé en 1598.

Ces guerres prennent plusieurs formes : militaire, bien sûr, mais aussi religieuse et politique. Et à ce sujet, les réformés marchent sur une corde raide. La plupart, en effet, se refusent à s'élever directement contre la personne du roi, même lorsque celui-là soutient la répression à leur égard. S'attaquer à la politique royale, ce serait conforter leurs détracteurs, pour qui l'« hérésie » protestante va de pair avec une volonté de sédition. Le parti huguenot, dès lors, va concentrer ses critiques sur l'entourage du roi, et en particulier sur les Guise. Ces derniers sont accusés de manipuler les jeunes François II (1544-1560) puis Charles IX (1550-1574), et d'exercer en leur nom un pouvoir tyrannique.

« *En se fondant sur ces arguments, écrivent les historiens Hugues Daussy et Didier Boisson, les réformés peuvent affirmer qu'ils ne luttent pas contre le roi, mais contre ceux qui ont usurpé sa puissance, que le motif de leur révolte n'est pas religieux, mais politique et donc qu'il peut être partagé par tous, catholiques comme protestants.* » Jusqu'à la fin du XVI^e siècle, ce thème du roi manipulé par ses conseillers sera une constante dans l'argumentaire des réformés français.

Obéir à Dieu

Pour les huguenots, une question demeure néanmoins : Comment obéir à un prince qui les persécute, et, ce faisant, va contre la volonté de Dieu ? Dans son *Institution de la religion chrétienne*, Jean Calvin, qui s'appuie sur l'Épître de Paul aux Romains, réaffirme d'abord le devoir d'obéissance du sujet à son prince, qui tient son pouvoir de Dieu. Mais le Réformateur rappelle aussi ce passage tiré d'Actes 5,29 : « *Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.* »

La seconde moitié du XVI^e siècle voit émerger une radicalisation de la pensée politique réformée, en réponse au durcissement de la politique royale. Dès les années 1560, une série d'actes violents témoignent d'une volonté de désacraliser la personne du roi. Des libelles commencent à circuler, exposant la thèse d'une obéissance conditionnelle au

monarque. En 1568 paraît *Question politique : s'il est licite aux subjects de capituler avec leur prince*. Dans ce texte, Jean de Coras, chancelier de la reine de Navarre, défend l'idée d'une monarchie « contractuelle » : pour obtenir l'obéissance de ses sujets, le roi se doit de respecter un certain nombre d'engagements.

Un double contrat

La Saint-Barthélemy, le 24 août 1572, accélère ce mouvement. Pour les réformés, la culpabilité du roi ne fait aucun doute. Le lien qui l'unit à son peuple est brisé. De nouveaux pamphlets sont publiés, souvent de manière anonyme. Leurs auteurs sont appelés « monarchomaques » (à savoir, ceux qui veulent tuer les monarques). Parmi eux, trois figures se distinguent : François Hotman (1524-1590), Philippe Duplessis-Mornay (1549-1623)... et Théodore de Bèze (1519-1605). Ce dernier fait paraître, en 1574, *Du droit des magistrats sur leurs sujets*.

Les traités monarchomaques s'attachent à redéfinir la relation d'obéissance au prince tyrannique. Celle-là, résumant Hugues Daussy et Didier Boisson, prend la forme d'un « double contrat ». « *Un premier contrat, image de l'Alliance biblique, est conclu entre Dieu et l'ensemble du peuple qui contracte à son tour avec le roi. C'est le principe de la double alliance. Le second contrat est un contrat d'obligation inégal, le peuple n'étant tenu d'obéir au prince que dans la mesure où celui-ci respecte les engagements qu'il a pris envers lui. Dans le cas d'un comportement tyrannique de la part du roi, qu'il s'agisse d'une tyrannie politique ou d'une tyrannie spirituelle, il devient ainsi légitime de lui résister, au besoin par les armes.* »

Cette résistance se doit d'être encadrée : il revient aux magistrats inférieurs, ceux qui détiennent une parcelle de puissance publique, d'admonester le roi-tyran et, s'il s'obstine, de le déposer par les armes. Les monarchomaques, précisent les historiens, ne rejettent pas la monarchie mais son exercice solitaire. Cependant, les chefs huguenots se gardent bien de se réclamer de leur pensée. Leurs adversaires catholiques pourraient brandir son caractère subversif comme une preuve qu'ils en appellent à la rébellion contre le roi.

Ironiquement, les théories monarchomaques développées par les penseurs réformés seront reprises par les catholiques les plus fanatiques. Ce sont eux qui, à deux reprises, en 1589 et en 1610, assassineront un roi de France. ■

LOUIS FRAYSSE